

Rapport de fin d'année 2017

25/7/2018

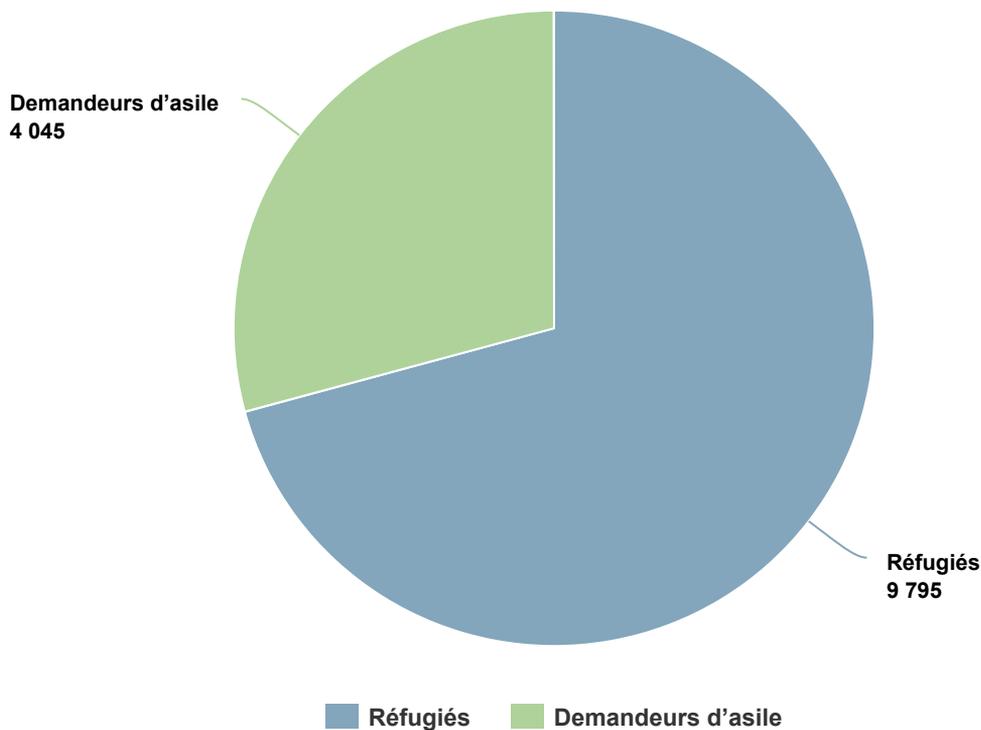
Opération: Indonésie



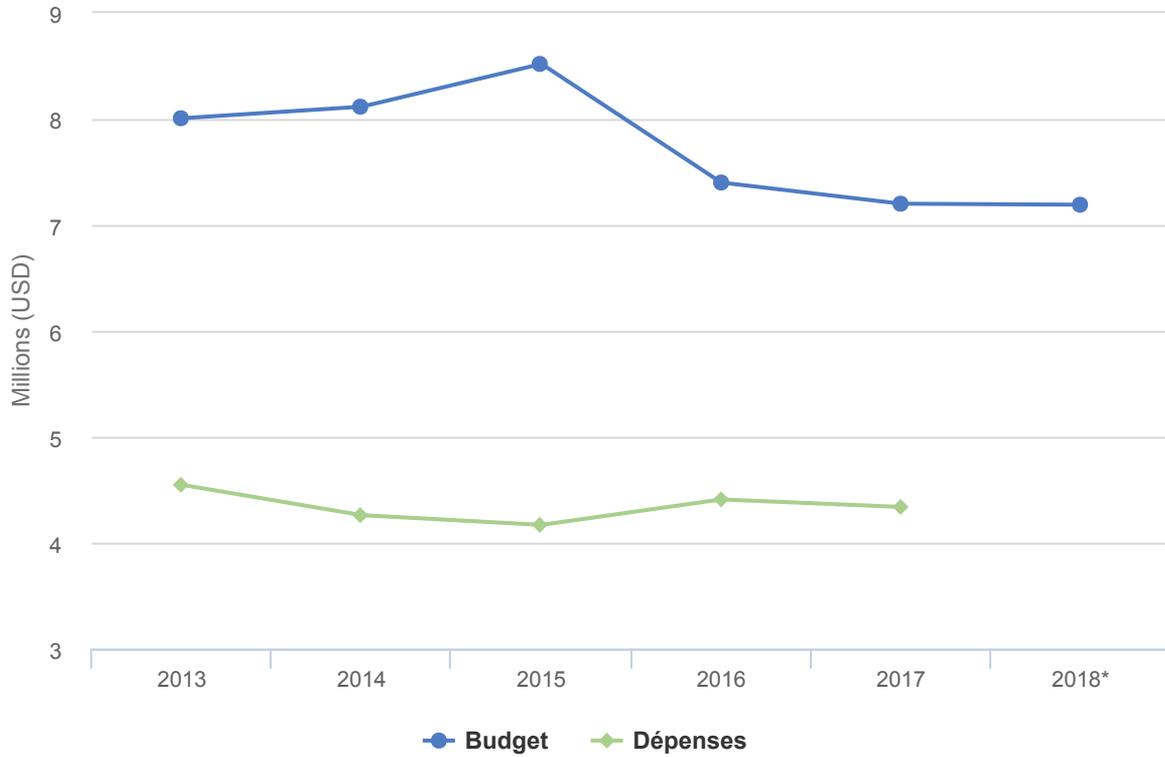
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 4% EN 2017

2017	13,840
2016	14,405
2015	13,548



Budgets et Dépenses - Indonésie



Contexte opérationnel

Le HCR a collaboré étroitement avec le Gouvernement indonésien pour promouvoir une approche tenant compte des besoins de protection dans la mise en œuvre du Décret présidentiel sur le traitement des réfugiés, qui est entré en vigueur au début de 2017. Les organes gouvernementaux chargés de nouvelles responsabilités en vertu du Décret ont eu du mal à se mettre d'accord sur une manière claire d'aller de l'avant, un problème exacerbé par les avis divergents concernant les obligations du droit national et celles de la protection internationale.

Le HCR a continué d'élargir l'espace de la protection pour les personnes relevant de sa compétence, en menant un enregistrement individuel, en délivrant des documents d'identité et en identifiant les réfugiés qui doivent être réinstallés. Près de 3 200 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 860 enfants, sont restés en détention, soit une baisse de quelque 980 personnes par rapport au début de l'année.

Tendances démographiques

Fin 2017, la population totale relevant de la compétence du HCR en Indonésie s'élevait à près de 13 800 personnes originaires de 49 pays, dont 9 800 réfugiés et 4 000 demandeurs d'asile.

Environ 2 000 demandeurs d'asile ont été enregistrés pendant l'année, ce qui représente un recul de 30 pour cent par rapport à 2016. Comme par le passé, le groupe enregistré le plus nombreux venait d'Afghanistan.

Chiffres clés

- 2 970 personnes ont participé à un entretien préliminaire de la procédure de détermination du statut de réfugié
- 760 réfugiés sont partis pour être réinstallés
- 320 personnes avec des besoins spécifiques ont reçu une allocation en espèces
- 10 campagnes de sensibilisation ont été réalisées sur le traitement et la prévention des violences sexuelles et de genre

Principales réalisations

Le HCR a délivré des cartes d'identité à plus de 5 600 personnes, notamment quelque 1 760 réfugiés et 20 demandeurs d'asile qui ont reçu les nouveaux documents harmonisés au niveau régional.

Besoins non satisfaits

De nombreux réfugiés et demandeurs d'asile ont souffert de graves problèmes de santé mentale, mais n'ont pu avoir accès à un traitement approprié, en partie par manque de capacité du système national de soins de santé.

Le manque de ressources suffisantes pour élargir les programmes d'assistance a déclenché une augmentation du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile sans abri en 2017. Beaucoup de personnes ayant besoin d'une assistance ont été obligées de se déclarer elles-mêmes aux centres de détention, où elles ont été maintenues dans des conditions difficiles, et où le HCR a rencontré des difficultés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Près de 37 pour cent de la population totale n'ont pas reçu d'assistance du HCR ni de ses partenaires pour satisfaire leurs besoins essentiels, ce qui a encore aggravé leur vulnérabilité.